



**Pour 2011,
Nos Meilleurs Vœux
à vous et vos familles**

Marseille, le 18 janvier 2011

Madame, Monsieur,

La prochaine Assemblée Générale des membres de l'Association aura lieu le :

Jeudi 10 février 2011

de 15 h à 16 h : Accueil, Émargements et Retrouvailles

à 16 h précises : ASSEMBLEE GENERALE

à 17 h : Début de la rencontre amicale, échanges et suite des retrouvailles autour du *Gâteau des Rois*.

Lieu : Château des Creissauds - 13400 Aubagne

Nous aurons le plaisir de nous retrouver à cette occasion un peu exceptionnelle de rencontre et d'échange.

Comme ces dernières années nous essayerons de raccourcir la durée de présentation de l'AG et de privilégier le côté convivial .

Si vous ne pouvez y participer, notamment ceux qui sont géographiquement éloignés, manifestez votre intérêt à votre Association en nous transmettant votre pouvoir.

Pour vous y rendre

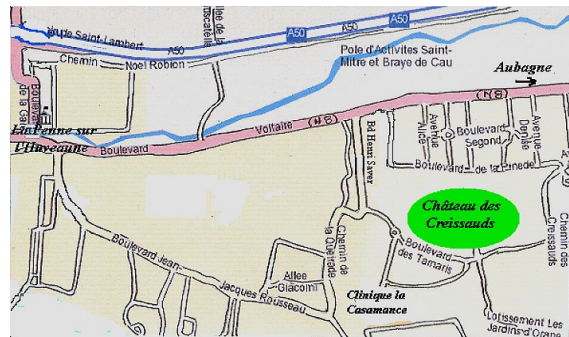
En venant de Marseille sur l'A50 sortie La penne sur Huveaune.

En venant d'Aix/Aubagne sur l'A50 sortie St Menet/ La Valentine et sur le rond point à droite direction La Penne Prendre la RN8 (Bd.Voltaire) de La Penne sur Huveaune vers Aubagne.

En sortant de La Penne prendre à droite (Pharmacie) la direction de la Clinique la Casamance, (bd Henri Saver).

Sur la place des Farigoules, 100 m avant la clinique emprunter le boulevard des Tamaris.

A 100m à gauche l'entrée du Château.



VOIR AU VERSO L'ORDRE DU JOUR

Dans le cas où il ne vous serait pas possible d'assister à cette Assemblée, vous pouvez soit :

- adresser le pouvoir à la personne de votre choix (attention limité à 2 pouvoirs par personne).
- adresser le pouvoir en blanc au Conseil d'Administration à l'adresse de l'Association qui les répartira.

Très cordialement,

Le Secrétaire.

POUVOIR

Je soussigné(e)donne pouvoir à.....de me représenter lors de l'Assemblée Générale des membres l'Association APHRAP qui aura lieu le Jeudi 10 février 2011 à 15 h émargements et à 16 h Assemblée Générale au Château des Creissauds à Aubagne. Il pourra prendre part en mon nom à toutes délibérations et au vote de toutes résolutions.

A....., le

Faire précéder la signature de la mention

« BON POUR POUVOIR »



Chaque résolution fera l'objet d'un vote. L'ordre du jour est le suivant:

1° résolution : Rapports moral et d'activité.

2° résolution : Rapport financier : Présentation et Approbation des comptes et résultats, de l'exercice 2010 et du Budget 2011.

3° résolution : Cotisations - Pour les années 2011 et 2012 la cotisation proposée est maintenue au niveau de:
Membre de droit : Nouveaux adhérents et Renouvellement 15 €.
Membre de droit : Pour couple 20 €.
Membre affilié : 5 €.

4° résolution : Ratification du Changement d'adresse du Siège de l'Association :
Modification des Statuts.

Questions diverses :

Projets d'animations 2011.
Informations et échanges.
Autres questions diverses.

5° résolution : Renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration

**L'Assemblée Générale sera suivie d'un « Gâteau des Rois » offert par l'Association.
Les conjoint(e)s y sont invité(e)s.**

**Afin de faciliter la participation de chacun, l'Association propose de favoriser un covoiturage.
N'hésitez pas à prendre contact avec l'Association au 06 22 21 43 21 ou directement avec l'une des personnes suivantes :**

Robert Ametrano (04 91 40 29 51)	- Nadia Arpaja (04 42 04 84 11)
Paul Benhaim (06 64 32 06 30)	- Pierre Carles (04 91 68 71 68)
Frédéric Cosmides (06 16 40 84 56)	- Jean-Claude Dervyn (04 91 75 37 52)
Jean Escarras (06 60 69 35 81)	- Maurice Faure (06 82 85 85 90)
Bernard Lachamp (04 91 79 54 42)	- Daniel Martinez (04 91 89 34 53)
Gérard Riou (06 14 84 46 44)	- Gilbert Rols (04 91 93 35 20)
Jean François Rocca (06 81 50 88 40)	- Jean-Michel Vigliano (04 91 07 12 26)

Siège : Les Airelles - 3 rue Courencq - 13011 Marseille - Tél. : 06.22.21.43.21

E-mail : association.aphrap@laposte.net

Responsable de la communication : Jean Michel VIGLIANO

Responsable de la publication : Bernard LACHAMP

